

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA CORSE-DU-SUD

COMMUNE DE TOLLA

Extrait du registre n°13/2026

des délibérations du conseil municipal

Séance du 27 mars 2026

Date de la convocation : 23 mars 2026

Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers présents : 11
Nombre de conseillers représentés : 0
Nombre de conseillers absents : 0

L'an deux mille vingt-six, le 27 mars, à 18 heures, le conseil municipal de la commune de TOLLA, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Dominique VINCENTI, Maire.

Membres présents : Joseph LEONZI, Emilie MARTINI, Jean- Baptiste SALVADORI, Erick CASALTA, Mme Bernadette JOURNET, Mme Olga BRUNI, Jean-Louis MARTINI, Mme Blanche MONTISCI, François VITTINI, Mme Fabienne GIUNTI, Dominique VINCENTI.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer.

Secrétaire de séance élu : Mme Emilie MARTINI

Objet : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2025.

LE CONSEIL MUNICIPAL vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2025, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure : 147 517.08 €

Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 590 153.83 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (- 001) de la section d'investissement de : -108 830.91 €

Un solde d'exécution (- 002) de la section de fonctionnement de : 41 976.40 €

Restes à réaliser :

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 154 214.10 €

En recettes pour un montant de : 173 845.24 €

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 0.00 €

Objet : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2025

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par l'Assemblée Délibérante soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 0.00 €

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 632 130.23 €

Extrait certifié conforme,

Fait et délibéré les jours et an que dessus
Au registre suivent les signatures
Pour copie certifiée conforme



Le Maire

Vincenti
D. VINCENTI

27/03/2026	Délibération d'Affectation du Résultat	1 / 1
------------	---	-------

LE CONSEIL MUNICIPAL vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2025, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	147 517,08
Pour Rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure :	590 153,83

Soldes d'exécution

Un solde d'exécution (Déficit - 001) de la section d'investissement de :	108 830,91
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	41 976,40

Restes à réaliser

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	154 214,10
En recettes pour un montant de :	173 845,24

Besoin net de la section d'investissement

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	0,00
---	------

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par LE CONSEIL MUNICIPAL, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section

Compte 1068

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	0,00
--	------

Ligne 002

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	632 130,23
--	------------